

DEPARTEMENT DE L'AVEYRON

Arrondissement de  
VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE

Canton d'Enne et Alzou

Commune d'AUBIN

Conseillers en exercice : 27

Conseillers présents : 18

Date de convocation : 02.12.2025

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE

D'AUBIN

Séance du 11 décembre 2025

L'an deux mille vingt cinq, le onze décembre à 17 h 30, le Conseil Municipal d'AUBIN, dûment convoqué par Madame la Maire s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie d'AUBIN, sous la présidence de Mme Christine TEULIER, Maire.

**Etaient présents** : Mmes Christine TEULIER – Michèle JOSEPH-EDMOND - M. Bernard AUGIER – Mme Magali GARRIC – M. Jean-Pierre BALDIT -Mme Michèle PLEINECASSAGNE – M. Théo BENTRARI – Mme Michèle MACALUSO – MM. Laurent BALTRONS – Didier KAZMA – Maxime GAILLAC – Mme Séverine MAZARS - M. Bruno BAYOL - Mme Nicole JANNOT – M. François DERBOIS – Mmes Maryline SALVAN – Mme Nadine BONTEMPS.

**Procurations** : M. Laurent ALEXANDRE à Mme Christine TEULIER,  
Mme Mathilde KART-BENTRARI à M. Bernard AUGIER,  
Mme Laurence ZARATE à Mme Michèle PLEINECASSAGNE,  
M. Faridi ABOUBACARI à M. Didier KAZMA,  
M. Lionel AULANIER à Mme Nadine BONTEMPS,  
M. Robert GREVEN à Mme Maryline SALVAN.

**Absents excusés** : Mme Marie-Emilie BOTELLA – M. Ambdillah BACAR.

**Absentes** : Mmes Laurianne VINCENT – Marine FARBOS.

Conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Mme Séverine MAZARS ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

\*\*\*\*\*

**Objet : Motion en faveur du renforcement des moyens de l'accès aux soins sur le territoire de DECAZEVILLE COMMUNAUTE.**

Madame la Ministre de la Santé,

Comme suite à la sollicitation de l'Union Locale CGT de DECAZEVILLE auprès des Maire de la  
Communaute de Communes de DECAZEVILLE COMMUNAUTE, du Président de DECAZEVILLE  
COMMUNAUTE, des Conseillers Départementaux, du Conseiller Régional, du Député de la circonscription,  
Reçu le 18/12/2025

Le Conseil Municipal d'AUBIN constate la profonde inquiétude de la population et des professionnels de santé qui doivent faire face à la dégradation continue de l'offre de soins, aux difficultés croissantes d'accès aux services hospitaliers et médicaux.

1) **L'hôpital de DECAZEVILLE** joue un rôle essentiel dans la prise en charge des urgences, des personnes âgées, de la médecine générale, de la rééducation et du suivi des pathologies chroniques.

Il constitue un pilier vital de l'aménagement du territoire et un facteur de cohésion sociale et d'égalité.

Le centre hospitalier a subi en mai 2022 un incendie majeur.

Depuis la reconstruction de l'aile endommagée et la modernisation de ses installations reste en attente.

2) **L'accès aux soins de proximité** sur le secteur de DECAZEVILLE COMMUNAUTE connaît une baisse considérable de la démographie médicale, et des difficultés particulières de recrutement de médecins, spécialistes et paramédicaux.

**Le Conseil Municipal d'AUBIN vous demande :**

### **1 – Garantir la pérennité et l'attractivité de l'hôpital de DECAEVILLE :**

✓ Par la mobilisation exceptionnelle des financements de l'Etat et des Collectivités compétentes pour la reconstruction de l'aile incendiée et la modernisation du centre hospitalier de DECAZEVILLE,

✓ Par l'installation urgente d'une IRM au sein de l'hôpital de DECAZEVILLE, afin d'assurer un accès équitable à l'imagerie médicale pour l'ensemble des habitants du Bassin et des territoires ruraux environnants,

✓ Par la labellisation hôpital de proximité avec dérogation chirurgie ambulatoire, avec un financement adapté aux 30 lits de médecine prévus dans le projet médico-soignant (PMS).

### **2 – L'accès aux soins de proximité**

✓ Par la mise en œuvre des dispositifs de soutien de l'Etat au recrutement de médecins généralistes et spécialistes sur le territoire, notamment en valorisant les incitations à l'installation et les coopérations hospitalières territoriales.

✓ Par le soutien aux 2 maisons de santé d'AUBIN et de DECAZEVILLE et aux centres de santé de la Région Occitanie à LIVINHAC-LE-HAUT/SAINT-SANTIN ainsi que ceux la CANSSM-FILIERIS à DECAZEVILLE et FIRMI.

✓ Par le report des échéances réglementaires de court terme qui menacent les structures des services de soins et d'aides indispensables au maintien à domicile des personnes âgées et dépendantes.

✓ Par la mise en place d'une offre de soins adaptée à la prise en charge des enfants et des adolescents, afin d'assurer un suivi médical, psychologique et social cohérent sur le territoire en lien avec les établissements scolaires et les structures médico-sociales,

✓ Par le renforcement urgent de la psychiatrie sur le territoire du BASSIN, indispensable au regard des besoins criants de la population, en particulier pour la santé mentale des jeunes, des personnes âgées et des publics fragiles,

- ✓ Par la consolidation de l'activité médicale du Centre Thermal de CRANSAC-LES-THERMES, acteur reconnu du thermalisme de santé et de la prévention, dont le développement contribue à la vitalité économique, sociale et sanitaire du territoire,
- ✓ Par l'amplification de la concertation locale entre les services de l'Eta, l'ARS, les élus locaux, les professionnels de santé et les représentants des personnels soignants afin d'assurer un pilotage coordonné du secteur de santé du Bassin.

Le Conseil Municipal d'AUBIN vous appelle solennellement, Madame la Ministre de la Santé, à apporter dans les meilleurs délais les réponses attendues par la population et les professionnels de santé du secteur de DECAZEVILLE.

La présente délibération est approuvée à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en l'Hôtel de Ville, les jours, mois et an susdits.  
Ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération Transmise à la Sous-Préfecture **16 décembre 2025**.  
Publiée ou Notifiée le **16 décembre 2025**.

La Maire soussignée certifie sous sa responsabilité que le présent acte est exécutoire.

La Secrétaire,



Séverine MAZARS



Pour extrait conforme,

La Maire,



Christine TEULIER